

La lettre de PERSAC

Décembre 2025 & Janvier 2026

55

RECTO

- Élections municipales.
- Comptes rendus succincts de s séances du conseil municipal du 15.12.2025, et du 26.01.2026

VERSO

- Intramuros.
- Belote, concert.
- Dates à retenir.

Les élections municipales vont avoir lieu le 15 mars prochain,

voici quelques explications sur le changement de mode de scrutin

Municipales : quel mode de scrutin pour les communes de moins de 1 000 habitants ?



Liste composée d'un seuil minimum de candidats (en fonction de la taille de la commune)

Une liste peut compter jusqu'à 2 candidats de moins par rapport à l'effectif théorique du conseil municipal.

Panachage interdit (impossibilité de rayer des noms)

Alternance stricte femme/homme ou inversement

Exemple : pour une commune de 400 habitants
→ élection de 11 conseillers municipaux

2 listes A et B



1^{er} TOUR

La liste A à la majorité absolue > elle obtient la majorité des sièges (prime majoritaire), soit 6 sièges.

Les 5 sièges restants sont répartis à la représentation proportionnelle à la plus forte moyenne entre la liste A et la liste B (si elle a obtenu plus de 5% des suffrages exprimés).

Sans majorité absolue

2nd TOUR

Mêmes règles de répartition que pour le 1^{er} tour : prime majoritaire pour la liste arrivée en tête, représentation proportionnelle.

Pour se maintenir au 2^d tour, les listes doivent avoir obtenu plus de 10% des suffrages exprimés au 1^{er} tour.

Les listes qui ont obtenu plus de 5% peuvent fusionner.

Le conseil municipal du lundi 15 décembre 2025 a décidé :

■ à l'unanimité, sous réserve que la contractualisation du parking avec un point de recharge pour les vélos électriques soit respectée de signer avec la société EDF Power solutions France, l'acte de bail emphytéotique pour le parc photovoltaïque de Persac au lieu dit « Les Pièces ».

■ à la majorité, 8 voix pour, 5 abstentions de créer un emploi permanent d'adjoint technique principal de 1^{ère} classe à temps complet, à compter du 1^{er} janvier 2026.

■ à l'unanimité de valider la convention de partenariat avec Franck LEQUELLEC qui réalise un reportage photographique sur le territoire de Persac.

■ à l'unanimité de verser une aide financière à hauteur maximum de 160,00 € pour la participation au goûter de Noël.

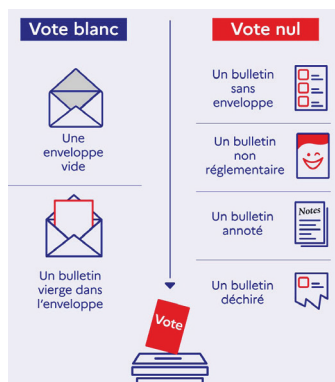
Le conseil municipal du lundi 26 janvier 2026 a décidé :

■ à l'unanimité de valider le devis de l'entreprise GARCIA pour l'adaptation et la sécurisation du portail et du portillon de l'école d'un montant de 3 790,05 € HT soit 4 548,06 € TTC avec les différentes interventions de DOREAU Franck, PMC Menuiserie et EGC-électricité.

■ à l'unanimité de signer le renouvellement du contrat de maintenance du panneau d'information pour un montant annuel révisé de 1 225,84 € HT soit 1 471,13 € TTC pour la période du 31/01/2026 au 30/01/2027.

■ à l'unanimité d'adhérer par convention à la mission de médiation préalable obligatoire pour les litiges concernés, proposée par le Centre de Gestion de la Vienne.

■ à l'unanimité d'approuver la nouvelle convention « Accompagnement Economies d'Energie Patrimoine Bâti » pour la période 2026-2030.



Ce résumé va à l'essentiel, pour plus de précisions RDV sur persac.fr

Belote du club des 3 vallées



CONCOURS DE BELOTE

Organisé par
Le Club des 3 Vallées
A LA SALLE DES FETES



Samedi 21 février 2026

Inscriptions à partir de 13 heures 30
Tarif 9 €

4 parties dont la 1ère en individuelle

- ▶ 1er lot : une bourriche
- ▶ 2ème lot : un jambon sec
- ▶ 3ème lot : un service à raquette avec sa garniture
- ▶ Un lot pour tous

CREPES - BUVETTE



Concert au Bruit du Trapèze



IntraMuros

L'application mobile des collectivités

- Cliquez sur l'icône de téléchargement de votre smartphone
- Tapez «IntraMuros» dans la barre de recherche et téléchargez l'application
- Recherchez et sélectionnez votre commune
- Activez les notifications qui vous intéressent
- Recevez les notifications sur votre smartphone et découvrez les événements, les actualités, les lieux à visiter et les services mairie de votre commune et des alentours

Téléchargement gratuit

DISPONIBLE SUR Google Play, App Store, AppGallery

DATES à RETENIR



Concours de belote
du club des 3 vallées
- Espace 3 rivières
à partir de 13h30



Conseil municipal
- vous pouvez envoyer vos
questions par l'intermédiaire
du site "persac.fr"



Concert du groupe "WE"
- Bruit du Trapèze
à 19h00



Encombrants
- Contactez la mairie
pour vous inscrire



Elections municipales
1er tour
Espace 3 rivières
de 08h00 à 18h00



Mairie de PERSAC, 3 Grand'rue - 86 320 PERSAC



contact@persac.fr - persac.fr



05.49.48.47.15

